



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°DELCA26\_02\_0005**

**OBJET :**

**Engagement de réalisation des travaux liés à la mise en conformité  
des systèmes d'assainissement de Foix-Vernajoul et de Foix-  
Labarre.**

**L'an deux mille vingt six, le trois février**, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

**PRÉSENTS :**

Christine TEQUI, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Henri BENABENT, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Paul FERRE, Jean-Michel SOLER, Joelle EYCHENNE

**ABSENTS :**

Marc SANCHEZ, Christian LOUBET, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Alain METGE, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES

**PROCURATIONS :**

Louis MARETTE donne pouvoir à Christine TEQUI  
Elisabeth CLAIN donne pouvoir à Thierry PORTET

Secrétaire de séance : Mr Jérôme BLASQUEZ

Considérant que le système d'assainissement de Foix Vernajoul assure le traitement des eaux usées des communes de Foix (hors secteur de Labarre), Ferrières sur Ariège, Ganac, Montgailhard, Saint Paul de Jarrat, Saint Pierre de Rivière et Vernajoul. Le système d'assainissement de Foix Labarre assurant le traitement du secteur du même nom.

Considérant que le système d'assainissement de Foix Vernajoul fait l'objet d'une non-conformité collective au titre de la DERU et fait l'objet d'un rapport de manquement administratif en date du 17/10/2024.

Considérant que le système d'assainissement de Foix Labarre fait l'objet d'une non-conformité performance au titre de la DERU et fait l'objet d'un rapport de manquement administratif en date du 17/10/2024.

Considérant que le schéma directeur d'assainissement de ces secteurs propose le raccordement du système de Foix Labarre sur le système de Foix Vernajoul et que le programme travaux, validé en commission travaux le 12/06/2025, est le suivant :

OUVRAGE CONCERNE	CATEGORIE	TYPE D'ACTION A REALISER	GAINS	COUTS GLOBAUX	PRIORITE
RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SECTEUR DE FOIX	Suppression des eaux claires parasites d'infiltration	Réfection de 9 499 ml	Réduction des ECP1 de 153,9 m3/j en période de nappes hautes	2 955 386,00 €	PRIORITE 1
		Reprise de 310 branchements		2 255 790,00 €	PRIORITE 2
	Suppression des eaux claires parasites météoriques	Reprise de 264 regards de visite	Réduction de la surface active de l'ordre de 54 548 m² à 167 767 m²	1 488 700,00 €	PRIORITE 1
		Etanchéification de 26 boîtes de branchement, 6 tampons de regard de visite, 630 gouttières, 45 grilles ou avaloirs et 18 autres anomalies			
	Amélioration de l'état des regards de visite	Reprise de l'étanchéité de 30 regards de visite	Amélioration de l'étanchéité des ouvrages	67 500,00 €	PRIORITE 2
	Amélioration de la collecte des effluents	Renforcement d'un collecteur gravitaire, chemisage d'un réseau gravitaire	Amélioration de l'écoulement des effluents	469 475,00 €	PRIORITE 1
	Amélioration de l'accessibilité du réseau d'assainissement	Remise la côte et/ou rendre accessible 102 regards de visite	Amélioration de l'accessibilité au réseau d'assainissement	81 600,00 €	PRIORITE 3
Renforcement des installations actuelles	Réhaussement ou suppression de DO et travaux ponctuels sur PR	Amélioration de l'exploitation	22 500,00 €	PRIORITE 3	
STATION D'EPURATION DE LABARRE	Raccordement au système de Foix Vernajoul via le secteur de Bruilhols	Création d'un PR et d'un réseau de refoulement, renforcement du réseau gravitaire et des pompes du PR Pont de l'Echo, démolition de l'actuelle STEP	Amélioration de la qualité des rejets Mise en conformité des installations	1 115 175,00 €	Priorité 1
STATION D'EPURATION DE SERRES-BOURG	Démolition de l'actuelle station d'épuration	Démolition de l'actuelle station d'épuration	Amélioration de la qualité des rejets Mise en conformité des installations	40 000,00 €	PRIORITE 3
STATION D'EPURATION DE SERRES-CAMBIE	Création d'un FPR monoétage de 60 EH	Création d'un FPR monoétage de 60 EH, démolition de l'actuelle STEP	Amélioration de la qualité des rejets Mise en conformité des installations	120 000,00 €	PRIORITE 3
STATION D'EPURATION DE SERRES-SARRET	Création d'un regard de visite équipé d'un coude inversé	Création d'un regard de visite	Amélioration de la qualité des rejets Mise en conformité des installations	5 000,00 €	PRIORITE 3
<b>TOTAL DES TRAVAUX A ENVISAGER EN € HT</b>				<b>8 621 126,00 €</b>	-

et l'échéancier proposé est le suivant :

- réalisation progressive des travaux réseau selon les priorités définies jusqu'en 2028
- renforcement des ouvrages structurants nécessaires au raccordement de Labarre sur Vernajoul : 2028
- raccordement du système de Labarre au système de Vernajoul au 1<sup>er</sup> semestre 2029
- les travaux considérés comme Priorité 3 : 2030-2032

Ouï l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE,**  
Le programme d'investissement tel que présenté
- **AUTORISE,**  
Madame la Présidente à procéder à la planification des études et travaux, conformément aux échéances proposées ainsi qu'à signer tout documents afférents